

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 C3 catamaran

Article 1 :

Calendrier des épreuves d'automne et épreuves promotionnelles :

- La pelle : Grade 4 : 03-05 novembre 2017
- 2^{ème} épreuve de bassin : 19 novembre à Cannes Jeunesse (bassin Est PACA)
25-26 novembre à Bormes les Mimosas (bassin Ouest PACA)

Article 2 : CHAMPIONNAT PACA et SELECTIVES au CHAMPIONNAT de France 2018

Liste des épreuves du Championnat PACA 2017/2018 et des sélections au Championnat de France Espoirs : (voir calendrier officiel sur le site de la FFVoile)

Les épreuves de grade 5A de février à juin sont ouvertes à tous les coureurs PACA. Toutefois, pour garantir un niveau de compétition régional cohérent et limiter les problèmes de sécurité et d'hétérogénéité, le *niveau technique 3 FFVoile* est requis pour y participer : l'entraîneur de club est responsable du niveau de son coureur. La Ligue via ses entraîneurs référents pourra décider le cas échéant de refuser la participation des coureurs sur ce niveau de compétition.

CH PACA 1	Non sélective	3-5 novembre	La Pelle	Grade 4
Ch PACA 2	Non sélective	19 novembre 26 novembre	Cannes Jeunesse Bormes les Mimosas	Grade 5B
Ch PACA 3	Sélective France 1	17-18 février	Roquebrune	Grade 5A
Ch PACA 4	Sélective France 2	10-11 mars	Cannes Jeunesse	Grade 5A
Ch PACA 5	Sélective France 3	31 mars-2 avril	Bauduen	Grade 4
Ch PACA 6	Sélective France 4	5-6 mai	Bormes les Mimosas	Grade 5A
Ch PACA 7	Sélective France 5	2-3 juin	Hyères	Grade 5A

Les quotas attribués par la FFVoile pour la sélection au Championnat de France en SL15.5 et SL16 seront publiés fin décembre. **Les sélections PACA** s'effectueront sur un classement C3 (extraction des N premiers). La ligue proposera une aide financière (à définir) pour les coureurs sélectionnés hors SL 16 pour la location des SL16 lors du Championnat de France.

Le championnat PACA se courent en C3. Le classement est effectué par extraction du scratch pour les 16 pieds et les 15.5.

Article 3 : Validation et classement :

Les épreuves C3 se courent en intersérie temps compensées (INC).

Conformément au règlement sportif Voile Légère PACA, une épreuve sera validée à partir de 2 courses.

Pour la sélection au France et le Championnat PACA, une épreuve sera retirée à partir de 4 courses.

- Cas des changements de clubs en début de saison : un coureur pourra courir les épreuves de bassin de son nouveau club même s'il est encore licencié dans un club appartenant à un autre bassin.

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 C3 catamaran

Article 4 : Classement National des coureurs et Championnat de France des clubs FFVoile :

Les clubs sont encouragés à programmer des épreuves de grade 5C (locales) par exemple lors des sessions d'entraînement. La FFVoile prévoit la prise en compte de ces épreuves pour le classement des coureurs.

Article 5 : Equipes régionales (stages et régates):

Des stages, rassemblements et des épreuves seront programmés durant la saison :

- Rassemblement inter-régional à Marseille (31 octobre au 2 novembre 2018) :

Ce rassemblement est ouvert à tous les clubs des régions PACA, Rhône-Alpes-Auvergne et Occitanie.

- Stage espoirs « Habitable » : 27-28 Janvier 2018 (flotte collective 7.5 à au CREPS d'Antibes)

25 coureurs issus des catégories espoirs (Windsurf, Catamaran, Dériveur) seront invités à ce stage
Objectifs : découverte d'une autre activité autour de la navigation en équipage, formation aux règles de course autour du match-racing et de la course en flotte

- Stage régional à Cannes (6 au 9 mars 2018) :

Ce stage est ouvert à tous les coureurs (benjamins), minimes et espoirs participants au championnat régional.

- Stage régional à Bormes les Mimosas (1-4 mai 2018) :

Ce stage est ouvert à tous les coureurs (benjamins), minimes et espoirs participants au championnat régional.

- Equipe Régionale France (ERF) « délégation Championnat de France » :

Comprenant l'ensemble des coureurs Espoirs sélectionnés au Championnat de France Espoirs Glisse. Un stage de préparation est programmé avant le France à Brest (9-11 août).

- Stage régional « ERF » à Bauduen (23-24 juin 2018) :

Ce stage est **réservé et obligatoire** pour les sélectionnés et invités représentant la délégation PACA aux Championnats de France Minimes et Espoirs (exemption possible pour les coureurs de Terminale)

- Stage régional « Pré-France » à Brest (9-11 août 2018) :

Ce stage est réservé et **obligatoire** pour les sélectionnés et invités représentant la délégation PACA aux Championnats de France Espoirs Glisse.

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 C3 catamaran

Articles 6 : Encadrement des stages :

Tous les stages régionaux programmés seront encadrés par des entraîneurs missionnés par la Ligue ou les Comités Départementaux). Des groupes seront constitués et l'ensemble des coureurs devra s'inscrire dans la dynamique régionale.

Les dates, lieux des épreuves et stages sont susceptibles d'être modifiés en cours de saison.

VOS INTERLOCUTEURS :

Benoît FOURNIER
Coordinateur technique secteur Catamaran

Ludovic SIGURET
Elu secteur Catamaran

Mylène CULLIA
Assistante administrative Secteur Sportif